RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Remise du prix Ilan Halimi

Publié le 21 février 2024, Mis à jour le 22 février 2024
Catégorie(s) : Les Crous

ENGAGÉS EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME LES CROUS SONT PARTENAIRES DE LA DILCRAH. NOUS AVONS RÉCOMPENSÉ LE MERCREDI 14 FÉVRIER LES LAURÉATS 2024 DU PRIX ILAN HALIMI, SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PREMIER MINISTRE GABRIEL ATTAL. CLÉMENT CADORET, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DU CNOUS, A REMIS LE PRIX AUX ÉTUDIANTS DU BDE DE LA FACULTÉ DE DROIT AIX MARSEILLE, POUR LE PROJET ‹ LE PROCÈS FICTIF ›, EN COMPAGNIE DE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE, NICOLE BELLOUBET ET DE LA MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DES FAMILLES, SARAH EL HAÏRY.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Remise du prix Ilan Halimi

Publié le 21 février 2024, Mis à jour le 22 février 2024
Catégorie(s) : Les Crous

Le prix Halimi vise à récompenser des collectifs de jeunes de moins de 25 ans ayant réalisé une action contribuant à faire reculer les préjugés racistes et antisémites. Cette action peut relever des champs culturel, sportif, numérique ou d'interventions auprès du public. Ce partenariat avec la DILCRAH s'inscrit dans la ligné des actions menées dans les Crous pour sensibiliser les jeunes à la lutte contre le racisme, les préjugés et les discriminations.

LES LAURÉATS

Grand prix :

« *Une nuit étoilée contre l'antisémitisme* », par les jeunes de la Mission locale Limoges Métropole

Ce court métrage autour de l'antisémitisme a été réalisé par un groupe de 7 jeunes suivis par la mission locale de Limoges, aux origines, cultures et religions différentes.

Prix du jury :
- « *Les déportés de Saint-Malo* » par 2 classes de terminale du lycée Jacques Cartier de Saint-Malo

Les 2 classes de terminale ont retracé l'histoire des familles de déportés juifs de Saint-Malo. Après plusieurs mois de recherches et d'entretiens, le travail des élèves s'est conclu par la création d'un site internet dédié à la mémoire de ces déportés malouins.
- *« Le procès fictif »* par les étudiants du BDE de la Faculté de droit Aix Marseille

Les étudiants ont réalisé un procès fictif (conception, écriture, interprétation) sur une affaire d'acte raciste : un médecin administrant du poison à ses patients en raison de leur origine. L'objectif est d'aider les étudiants à s'approprier les codes de ces professions juridiques tout en véhiculant un message de lutte contre le racisme via le traitement légal et la réponse pénale qui lui sont apportés.

- « *On dit non* » par les élèves du CVL du lycée Aragon-Picasso à Givors

Les élèves du CVL (conseil de la vie lycéenne) ont réalisé un projet audio-visuel « pour lutter contre les discriminations, sensibiliser les jeunes et les adultes à la différence ». Les jeunes ont rédigé les paroles, le scénario et ont produit le clip pour « promouvoir les valeurs de la République [...] et prendre confiance en soi ».

DISCOURS DU PREMIER MINISTRE GABRIEL ATTAL